

Mémoire au Comité permanent de la justice et des droits de la personne
*Examen de la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes
d'exploitation*

25 février 2022

Par :
Resist Exploitation, Embrace Dignity (REED)

Depuis 2005, REED s'est lié d'amitié avec des femmes de l'industrie du sexe et leur assure une intervention en cas de crise, une assistance pratique et des liens vers des ressources et des aides.

Après 15 ans de relations, d'écoute et d'apprentissage, nous savons désormais que :

- La prostitution est intrinsèquement violente.
- La prostitution est un abus de pouvoir qui perpétue l'inégalité. L'acheteur a l'argent, le privilège et le pouvoir. Les femmes achetées sont, de manière disproportionnée, racisées, pauvres, marginalisées ou autochtones.
- La plupart des femmes qui se prostituent ont été recrutées par des petits amis lorsqu'elles étaient enfants, souvent dans des familles d'accueil ou dans des milieux familiaux instables et abusifs.
- La prostitution naît dans un milieu d'inégalité sexuelle, dans lequel le corps des femmes est chosifié par la pornographie, la publicité et une culture qui glorifie et normalise ce corps en tant que moyen de gratification sexuelle pour les hommes.

Compte tenu de ces réalités, la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (LPCPVE)*, avec les modifications énumérées ci-dessous, rapprochera le Canada de l'égalité pour les femmes et de l'élimination des préjudices causés aux femmes et à la société par l'industrie du sexe.

1 La LPCPVE œuvre pour l'égalité des femmes

La LPCPVE admet l'inégalité qui rend les femmes vulnérables au recrutement dans la prostitution. Comme cela est indiqué plus haut, cette vulnérabilité touche de manière disproportionnée les femmes et les enfants asiatiques, autochtones et d'autres groupes racisés. Dans son préambule, la *Loi* indique clairement que l'égalité, y compris des femmes, est essentielle à tout débat sur la prostitution.

« Attendu [...] qu'il importe de protéger la dignité humaine et l'égalité de tous les Canadiens et Canadiennes en décourageant cette pratique qui a des conséquences négatives en particulier chez les femmes et les enfants; »

« que le Parlement [...] reconnaît les dommages sociaux causés par la chosification du corps humain et la marchandisation des activités sexuelles; »

« qu'il importe de dénoncer et d'interdire l'achat de services sexuels parce qu'il contribue à créer une demande de prostitution ».

Le Canada ne pourra jamais prétendre que les droits fondamentaux des femmes ont la même priorité que ceux des hommes tant que nous permettrons aux acheteurs, en grande majorité des hommes, et aux autres personnes qui profitent de l'industrie du sexe, d'exploiter sexuellement des femmes principalement pauvres, colonisées et marginalisées. Si le Canada veut l'égalité des femmes, la mise en œuvre de cette loi pour lutter contre la demande de prostitution est une étape essentielle.

2 La violence est intrinsèque à la prostitution. La LPCPVE cherche à éliminer les dommages causés aux personnes prostituées plutôt qu'à simplement les réduire

La *Loi* stipule que « le Parlement du Canada a de graves préoccupations concernant l'exploitation inhérente à la prostitution et les risques de violence auxquels s'exposent les personnes qui se livrent à cette pratique » et « souhaite encourager les personnes qui se livrent à la prostitution à signaler les cas de violence et à abandonner cette pratique ».

Des études menées dans des pays et des régions qui ont **légalisé ou totalement dépénalisé la prostitution** (comme la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, l'État du Queensland en Australie et l'Allemagne) révèlent **une croissance exponentielle du nombre de personnes se livrant à la prostitution, sous ses formes légales et illégales, ainsi qu'une hausse tangible de la violence à l'encontre des personnes prostituées.**

Les enquêtes menées en Australie révèlent un manque de protection des femmes; des maisons closes légales liées à des réseaux de trafic sexuel¹, tandis que la police et le gouvernement s'appuient sur les rapports produits par l'industrie du sexe lui-même. Des études menées en Nouvelle-Zélande montrent que la violence dans l'industrie du sexe est de notoriété publique. Le manuel officiel de la Nouvelle-Zélande sur la santé et la sécurité dans le secteur de la prostitution normalise la violence et la coercition en conseillant aux personnes prostituées « de déterminer les situations potentiellement dangereuses » et d'élaborer des stratégies « pour se protéger ». Le *New Zealand Prostitutes Collective* a lui-même déclaré ouvertement en 2016 qu'il était impossible d'éradiquer la violence dans ce secteur².

Soucieux d'améliorer les conditions de vie des femmes qui se prostituent et de lutter contre la traite des êtres humains aux Pays-Bas, les Néerlandais ont légalisé la prostitution en 2000. Cependant, comme l'a expliqué le maire d'Amsterdam, M. Cohen, en 2016, l'exploitation sexuelle des femmes a en réalité augmenté, tout comme le nombre de femmes d'Europe de l'Est victimes de la traite vers les Pays-Bas³.

Les études montrent que l'Allemagne est le théâtre d'une extrême violence à l'égard des personnes qui se prostituent. Les acheteurs de services sexuels déclarent eux-mêmes un taux très élevé de violations des règles de sécurité et leurs propres actes d'agression sexuelle, y compris des tentatives de meurtre. Depuis 2020, certains parlementaires allemands décrivent les conditions dans l'industrie du sexe comme étant inhumaines, et préconisent que l'Allemagne adopte le modèle nordique^{4,5}.

En revanche, la LPCPVE cherche à éliminer les dommages plutôt qu'à simplement les réduire. Mettre fin à la demande, plutôt que d'y satisfaire. À l'heure actuelle, toutes les administrations du Canada consacrent infiniment de temps, de ressources humaines et d'argent pour aider les personnes lésées par l'industrie du sexe, alors que nous pourrions nous attaquer à la demande et mettre fin au préjudice.

3. Donner à la *Loi* une chance d'être efficace en l'appliquant réellement

¹ <https://www.smh.com.au/national/legal-brothels-linked-to-international-sex-trafficking-rings-20111009-11fxs.html>

² <http://familyfirst.org.nz/wp-content/uploads/2021/11/IS-IT-WORKING-An-Evidenced-Based-Review-of-the-Decriminalisation-of-Prostitution-in-New-Zealand-Report.pdf>

³ <https://endsexualexploitation.org/articles/the-failure-of-legalization-of-prostitution-in-the-netherlands/>

⁴ <https://www.trauma-and-prostitution.eu/fr/>

https://www.cdusu.de/presse/pressemitteilungen/menschenhandel-effektiv-bekaempfen?fbclid=IwAR3OZvlo3Rr0WZYV9WwbvnDtJglzsh7MSgper_ltdYmyAxzR_SLoD5ihBZU

⁵ « The limits of ethical consumption in the sex industry: An analysis of online brothel reviews », <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S027753951730239X>

À Vancouver, en Colombie-Britannique, comme dans la plupart des endroits du pays, aucune formation n'a été donnée à la police pour appliquer la *Loi*. Moins d'un an après son adoption, un nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir en déclarant son intention de l'abroger plutôt que de la mettre en œuvre, signalant aux municipalités et à la police qu'elles peuvent passer outre.

En revanche, depuis que le modèle nordique a été adopté en Suède en 1999, la violence et la prostitution y ont baissé, et la traite des êtres humains n'a pas augmenté. (À titre de comparaison, en 2015, 70 personnes prostituées ont été tuées en Allemagne, aucune en Suède.)

La Suède a décriminalisé les activités des personnes qui se livrent à la prostitution, et criminalisé celles des personnes (en grande majorité des hommes) qui recrutent, se procurent, promeuvent, commercialisent et achètent les personnes prostituées. Elle a formé tous les acteurs du système juridique, de la police locale aux procureurs de la Couronne, aux inégalités de l'industrie du sexe, aux aspects pratiques de la lutte contre la demande, et a institué une éducation publique permanente et complète sur l'égalité des femmes. Au bout de deux ans, plus de 80 % de la population suédoise soutenait le modèle nordique de droit et de politique publique^{6,7,8}.

C. Amendements proposés

1. **Éliminer l'article 213.** Les activités des personnes dont le corps est exploité dans la prostitution ne devraient jamais être criminalisées.

L'article 213 est incompatible avec les objectifs déclarés du préambule. Avant l'adoption du projet de loi, les organismes féministes et de défense des droits des femmes ont vigoureusement plaidé en faveur de la suppression de l'article 213. Aujourd'hui, le gouvernement devrait **effacer les casiers judiciaires** des personnes qui ont été prostituées pour éliminer les obstacles à leur sortie de la prostitution. Ne pas agir sur-le-champ à cet égard compromettrait l'égalité des femmes.

Comme l'article 286.1 criminalise l'achat, la police peut cibler ceux qui achètent des services sexuels; ainsi, les activités des personnes prostituées n'ont jamais à être criminalisées. Au lieu d'essayer de créer des zones exemptes de personnes achetées, la *Loi* vise à créer des zones qui ne sont pas attrayantes pour les acheteurs de sexe. En termes simples, si la police appréhende les personnes ayant l'intention d'acheter des services sexuels près des écoles, des terrains de jeux et des garderies, les personnes prostituées ne se trouveront pas dans ces zones.

2. Un **financement budgétaire pour faire progresser l'égalité des femmes**, en commençant par un revenu de subsistance garanti et des services sociaux tels que le traitement des toxicomanies, le logement, la garde d'enfants, le conseil en matière de traumatismes et la formation professionnelle au profit des femmes.
3. **Prévoir le financement de campagnes fédérales visant à éduquer le public sur l'égalité des femmes** et sur les réalités de l'exploitation sexuelle.

Récapitulatif

⁶ Haggstrom, Simon. *Shadow's Law: The True Story of a Swedish Detective Inspector Fighting Prostitution*, 2016.

⁷ https://www.researchgate.net/publication/321254711_SWEDISH_LAWS_POLICIES_AND_INTERVENTIONS_ON_PROSTITUTION_AND_TRAFFICKING_IN_HUMAN_BEINGS_A_COMPREHENSIVE_OVERVIEW

⁸ https://web.archive.org/web/20110929034543/http://myweb.dal.ca/mgoodyea/Documents/Sweden/prostitution_fact_sheet_sweden_2004.pdf

Pour être un pays véritablement féministe, le Canada devrait s'inspirer de la position féministe progressiste de la Suède, de la Norvège, de l'Islande, de l'Irlande, de l'Irlande du Nord, de la France et du Parlement européen, qui affirment la nécessité de criminaliser le comportement des acheteurs de services sexuels. Au lieu de chercher uniquement à réduire la violence masculine exercée sur les femmes qui se prostituent, le temps est venu pour nous d'éliminer le marché de cette violence en empêchant les hommes d'acheter des services sexuels. Le Canada doit affirmer que les droits fondamentaux des femmes à l'égalité et à la sécurité sont incompatibles avec la prostitution.

Resist Exploitation, Embrace Dignity (REED)

REED est un organisme à but non lucratif sis à Vancouver. Nous sommes aux côtés des femmes exploitées sexuellement et nous contestons l'accès à leur corps contre rémunération.

www.embracedignity.org